

Vents du fleuve accueille Marie-Denise Pelletier

L'Harmonie Vents du Fleuve du Paul-Hubert propose son second concert-bénéfice, avec l'artiste invitée Marie Denise Pelletier, le 13 juin, à 19 h 30, à la salle Desjardins-TELUS.

LAURENT LEBLOND

L'Harmonie termine ainsi son année scolaire avec deux Notes d'or, au MusicFest Québec à Montréal et à l'Atlantic Band Music Festival d'Halifax, où elle a aussi gagné le prix du « Meilleur ensemble musical de la compétition ».

En première partie, l'Harmonie jouera des pièces de ces compétitions, des musiques de films et des airs de jazz, tout en accompagnant la chorale

d'enfants de l'école Élisabeth-Turgeon de Rimouski. Après l'entracte, Marie-Denise Pelletier se joindra à l'Harmonie pour interpréter « Tous les cris, les S.O.S. », « Pour une histoire d'un soir », « Plaisir d'amour » et plusieurs autres de ses succès.

Rappelons que Marie Denise Pelletier a remporté le prix d'interprétation au Festival 1982 de la Chanson de Granby, a formé son groupe

« Musical Digital Print », gagnant entre autres « L'Empire des Futures Stars ». Puis, elle lance en solo « Échec et Mat », pour ensuite étudier le jazz et le funk au Collège Berklee de Boston. Elle devient alors Stella Spotlight, dans la deuxième édition québécoise de « Starmania ». Onze albums plus tard, elle remporte le Prix Francovision en 1993, est en lice plus de 20 fois au Gala de l'ADISQ, remportant le Félix de l'Album de l'année populaire, pour « Entre la tête et le cœur » en 1994.

Les billets (20 \$, adulte, 15 \$, étudiant, gratuit, pour les 5 ans et moins) sont en vente auprès des

musiciens de l'Harmonie et à la billetterie de Spect'Art.



Marie Denise Pelletier.

Écoles actives

Une douzaine d'écoles du Bas-Saint-Laurent ont remporté des bourses « École active 2009 » et un montant de 8 000 \$ a été réparti entre ces écoles. Une école active offre à ses élèves et au personnel un environnement qui favorise l'adoption de saines habitudes de vie. Le concours « École active » est organisé par l'Agence de la santé et des services sociaux du BSL, Kino-Québec et leurs partenaires. Parmi les établissements gagnants, on trouve les écoles Paul-Hubert, des Merisiers, Lavoie, Sainte-Agnès, Saint-Yves (Grand Pavois) et l'Écho des Montagnes, à la Commission scolaire des Phares. (T.M.)